RAPPORT N° 2022/162/CP

COMMISSION PERMANENTE

REUNION DU 29 JUIN 2022

RAPPORT DE MONSIEUR LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

PRULUNGAZIONE DI A MESSA À DISPUSIZIONE SENZA RIMPATTU DI PERSUNALI DI A CULLETTIVITÀ DI CORSICA PRESSU À U CUNSIGLIU DIPARTIMENTALE D'ACCESSU À U DIRITTU DI U CISMONTE

RENOUVELLEMENT DE LA MISE À DISPOSITION À
TITRE GRACIEUX DE PERSONNEL DE LA COLLECTIVITÉ
DE CORSE AUPRÈS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL
D'ACCÈS AU DROIT DE LA HAUTE-CORSE

COMMISSION(S) COMPETENTE(S): Commission des Finances et de la Fiscalité



RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

Le présent rapport a pour objet de vous proposer le renouvellement de la mise à disposition à titre gracieux d'un fonctionnaire de catégorie C de la Collectivité de Corse auprès du Conseil Départemental d'Accès au Droit de la Haute-Corse, Groupement d'Intérêt Public.

Le fonctionnaire de catégorie C relevant de la filière administrative mis à disposition à titre gracieux est chargé des fonctions d'accueil et de conseil auprès des usagers.

L'application de cette procédure relève des mesures relatives au régime de la mise à disposition des articles L. 512-6 à L. 512-9 et L. 512-12 à L. 512-15 du code général de la fonction publique et du décret n° 2008-580 du 18 juin 2008.

Concernant les dépenses de traitement et de charges sociales afférentes à l'emploi occupé, la loi pose le principe du remboursement obligatoire.

Toutefois, il peut être dérogé à cette obligation conformément aux dispositions prévues à l'article L. 512-15 du code général de la fonction publique, notamment au profit des Groupements d'Intérêt Public.

A ce titre, il est dérogé à l'obligation de remboursement de traitement et de charges sociales afférentes à l'emploi détenu par le fonctionnaire mis à disposition.

Ces dispositions financières seront appliquées pour la durée de la convention fixée à trois ans.

Je vous demande à présent de vous prononcer sur le renouvellement de cette mise à disposition pour une nouvelle période de trois ans à l'échéance de la précédente convention.

Vous trouverez ci-annexé un projet de convention, précisant les modalités de cette mise à disposition, que vous m'autoriserez à signer ainsi que l'ensemble des actes à intervenir.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.